

**Conseil Municipal du** 26 juin 2023

**à** 18h00

N°ordre 36  
N° identifiant 2023-0100

**Titre** Prendre acte - Bilan annuel des acquisitions et des cessions de la ville de Poitiers pour l'année 2022

Rapporteur(s) Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT  
Date de la convocation 20/06/2023

**Président de séance** Mme Léonore MONCOND'HUY  
**Secrétaire(s) de séance** Robert ROCHAUD

**PJ.**  
Bilan annuel Ville 2022

Membres en exercice	0	
Quorum	27	

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants _____	Mandataires _____
---------	---	----------------	-------------------

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Transition écologique et résilience
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Transition écologique Direction Urbanisme - Habitat - Foncier
------------------	--

Les acquisitions et cessions d'immeubles des collectivités doivent faire l'objet d'une délibération annuelle, conformément aux dispositions de l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), dressant ainsi le bilan annuel des opérations foncières réalisées par la ville de Poitiers sur l'exercice budgétaire 2022, tel que figurant au tableau joint en annexe.

Ce bilan, sera annexé au Compte Administratif.

En 2022, ce sont ainsi :

- quatre acquisitions finalisées qui ont été conclues par la ville de Poitiers et représentant un montant de 531 236,52 € de dépenses
- trois cessions finalisées qui ont été conclues par la ville de Poitiers et représentant un montant de 390 000 € de recettes.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **de prendre acte du bilan annuel des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2022 par la ville de Poitiers.**

La Maire,

Le Secrétaire,

Léonore MONCOND'HUY

Robert ROCHAUD

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	3.1	Acquisitions	